

MON PETIT GUIDE D'ENTRÉE AU COLLÈGE



Nom :

Prénom :

Classe :

Collège Paul KAPEL

Cité Eau Lisette - B.P 75014 - 97305 CAYENNE CEDEX
Tél : 05 94 30 17 10 - Fax : 05 94 30 47 04

Bienvenue au collège

Paul KAPEL!

Cette année, tu entres au collège

C'est un monde nouveau. Il y a beaucoup à découvrir et à comprendre. Avec ce guide tu vas faire connaissance avec le collège : ton nouvel établissement scolaire.

Mais au fait, qui était Paul KAPEL?

Né le 31 décembre 1901 à Cayenne, élevé par sa grand-mère servant dans la famille Rivierez, il obtient une bourse pour aller passer son baccalauréat en métropole (à cette époque, on ne passait pas le bac en Guyane). Après le bac, malgré son attirance pour la médecine, il s'inscrit en fac de sciences à Toulouse où il poursuit des études de mathématiques.

Pour financer ses études, pendant les vacances, il fait les vendanges. Il joue dans l'équipe universitaire de rugby.

Revenu au pays, vers 1930, il enseigne au Lycée Felix Eboué.

En 1935, il contribue à la création des Eclaireurs de France, il dirige la section football de ce mouvement de jeunes.

Il est arbitre de football et sélectionneur (1932-1935).

Plusieurs fois, il assure l'intérim de chef de service (vacances du poste de proviseur). Il donne gratuitement des cours particuliers aux élèves défavorisés. En 1937, il se marie, il a eu 5 enfants dont 2 sont morts en bas âge. Les dernières années de la guerre, il est rappelé à la caserne où il côtoie les tirailleurs sénégalais.

En 1953, il est élu conseiller municipal et devient 2ème puis 1er adjoint au maire Monsieur Roland Barrat. Il y restera jusqu'en 1961, date à laquelle il doit quitter la Guyane pour se faire soigner en métropole. Il est diabétique depuis quelques années et les complications apparaissent. Il revient au pays en 1963 où il décède le 20 novembre 1964.

Distinctions honorifiques :

- Médaille de la jeunesse et des sports - Ordre du mérite social
- Palmes académiques - Légion d'honneur.



Au collège, tout est à grande échelle : plus de bâtiments, plus de salles de classe, plus d'élèves, d'adultes, de professeurs...

Mais aussi plus de cahiers, de livres et de matériel...

Et il y a également de nouvelles habitudes et de nouvelles règles à appliquer pour mieux **vivre ensemble**.

Des visages nouveaux sont là pour t'accueillir, t'orienter et te donner des conseils.

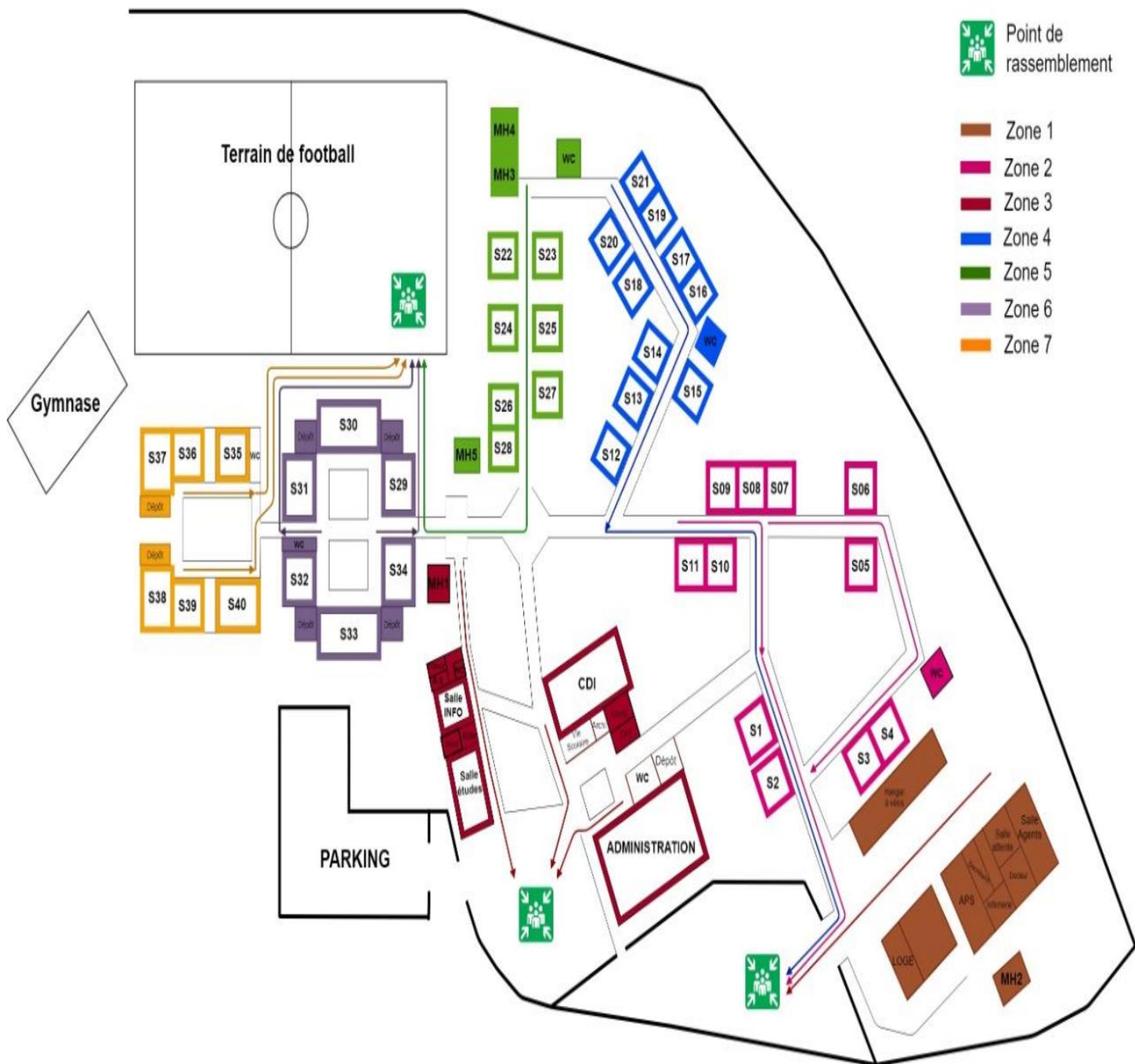
Malgré ces changements, le collège deviendra très vite familier et sera l'un de tes principaux lieux de vie en dehors de la maison.

Nous te souhaitons une bonne année !

Un nouveau lieu !

Plan du collège

Plan d'évacuation Collège Paul KAPEL



Une nouvelle équipe !

Dès le premier jour, tu vas t'apercevoir qu'il y a plus de monde qu'à l'école primaire. Le collège, c'est une grande équipe enseignante avec notamment un principal et beaucoup de professeurs. On fait les présentations ?

Pour apprendre, il en faut du monde !

Madame La Principale, Le Principal-Adjoint :

La Principale est le chef d'établissement. Elle est secondée par le Principal-Adjoint. Leur travail consiste à s'occuper de beaucoup de choses, notamment des emplois du temps, des professeurs et des classes. Très occupés, elles font néanmoins attention à tous les élèves. Tu peux même prendre rendez-vous dans leur bureau, en cas de besoin.

Le Gestionnaire :

C'est la personne qui s'occupe de la gestion financière du collège, de son budget. Par exemple, il reçoit les chèques pour la demi-pension, achète les fournitures et les manuels scolaires, ou encore fait remplacer le matériel trop usagé.

Le professeur principal :

Parmi tous tes professeurs, tu as ton professeur principal. Tu peux t'adresser à lui en cas de problème, si tu as une question à poser, des conseils à demander... Tes parents peuvent aussi demander à le rencontrer s'ils souhaitent faire le point sur ta scolarité.

Le professeur documentaliste

Il est le responsable du CDI, le Centre de Documentation et d'Information. Son rôle est de te proposer des lectures, mettre à ta disposition des revues et t'apprendre à faire des recherches documentaires.

Le coordonnateur REP+

C'est un enseignant du premier degré qui favorise le lien entre l'école primaire et le collège. Il met en place tout plein de projets entre les élèves du CM1, CM2 et 6ème mais aussi de la Maternelle à la classe de 3^{ème}. Il contribue lui aussi à ta réussite scolaire.

Les professeurs

Professeur d'histoire, de français, de mathématiques, d'anglais... Au collège, tu n'as plus un maître ou une maîtresse, mais un professeur différent pour chaque matière. Tu connaîtras leur nom dès le premier jour de classe.

Une nouvelle équipe !

Besoin de parler à quelqu'un ? De faire le point ? Avec tout ce monde, difficile de savoir à qui il faut s'adresser... Rassure-toi, le collègue a pensé à tout. Plusieurs personnes sont là pour t'accompagner.

Demander de l'aide, ça a du bon !

La conseillère principale d'éducation :

On l'appelle aussi la CPE. Elle est responsable de la Vie Scolaire. Avec les assistants d'éducation, son rôle est de veiller notamment à ce que chaque élève respecte les règles du collège. Un retard ? Une absence ? Un souci avec d'autres élèves ? C'est la personne qu'il faut voir.

Les Assistants d'Éducation :

Quand tu n'es pas en classe, tu peux compter sur eux ! Présents pendant les récréations, les permanences, au restaurant scolaire... les assistants d'éducation sont là pour t'aider et te conseiller. Ils veillent au respect du règlement intérieur et à la sécurité des élèves. Ils apportent une aide au travail des élèves et à l'animation de la vie au collège...

L'infirmière scolaire :

Elle est à l'écoute des élèves et apporte des conseils en matière de prévention, d'éducation à la santé et à l'hygiène. Elle donne les premiers soins aux élèves qui ne se sentent pas bien. Cependant, attention, si tu es malade avant de venir au collège, tu dois en parler à tes parents.

La psychologue de l'Éducation Nationale (PSY-EN-EDO) :

C'est un spécialiste qui assure la gestion de :

- Difficultés psychologiques personnelles et/ou familiales
- Offre un espace d'écoute, de parole, et d'échange à l'élève et/ou sa famille.
- Favorise le développement psychologique et la socialisation de l'élève.
- Aide à la réussite, et à l'investissement scolaire.
- Accompagne l'élève dans son parcours scolaire et à l'élaboration de son projet.
- Assure le suivi de l'élève en lien avec les équipes.

Elle est présente les lundi, mardi et mercredi.

Le médecin scolaire :

Le rôle du médecin scolaire est de contribuer à la réussite **scolaire** pour tous, en permettant toute sorte d'adaptation à l'école. Il ne s'agit pas d'une **médecine** de soin mais de dépistage. Quand un diagnostic **est** fait, le **médecin scolaire** s'occupe d'orienter l'enfant vers les centres de soins adaptés.

L'Assistante sociale :

Elle rencontre les élèves et les parents qui connaissent des difficultés sociales, familiales, financières ou autres et les aide à les résoudre. Elle peut aussi t'accueillir si tu as besoin de discuter de problèmes personnels, quelle que soit leur importance. Elle a un rôle d'écoute, de soutien et de prévention. Elle est présente les lundi, mardi, mercredi et vendredi au collège.

L'Agent de Prévention et de Sécurité (APS):

L'assistant de **prévention est** là pour **prévenir** les risques liés à la **sécurité** des biens et des personnes dans l'établissement : Il travaille à rétablir un climat **scolaire de sécurité** et à ce titre : • Il a un **rôle** de référent et de conseil auprès des élèves.

Le Médiateur Social en Milieu Scolaire (MSMS):

Ce n'**est** ni une assistante **sociale**, ni un conseiller d'éducation, ni un prof sympa, ni un grand frère. Il mène « une action sans enjeux liés à la réussite, à l'orientation, aux programmes, aux disciplines **scolaires** ou aux apprentissages » et c'**est** là sa force.

Les secrétaires

Elles sont assistantes de direction et travaillent avec le principal et le principal adjoint. Elles gèrent les dossiers du personnel enseignant du collège et s'occupent de la gestion administrative du collège, des inscriptions des élèves, du courrier électronique, des remises d'A.S.S.R. et des brevets... Elles sont également secrétaires de gestion et s'occupent de la demi-pension, des dossiers de bourses....

Les agents :

Les **adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement** assurent le fonctionnement matériel des établissements d'enseignement. Ces tâches concernent principalement :

- **l'accueil,**
- **l'entretien des espaces verts,**
- **l'hébergement,**
- **l'hygiène,**
- **la maintenance mobilière et immobilière,**
- **la restauration et les transports.**

Tu peux retrouver toutes les informations
sur le site du collège :
<https://clg-paul-kapel.eta.ac-guyane.fr/>

Un nouveau rythme !

En 6ème, tes journées ne ressemblent plus à celles du CM2. Plusieurs professeurs, plusieurs matières, plusieurs classes... Pas d'inquiétude, tu vas vite t'habituer ! Voici quelques astuces.

On prend tout de suite de bonnes habitudes !

Les horaires du collège

06h50 : Ouverture du portail

06h55 : sonnerie et mise en rang sur la cour

07h00 : fermeture du portail et début des cours

10h00 – 10h15 : **Récréation** (Interdiction de sortir)

12h00 – 14h00 : **Pause méridienne**

13h50 : Ouverture du portail

14h00 : fermeture du portail et début des cours de l'après-midi

15h00 – 15h10 : récréation

17h00 : fin des cours

Attention, le jeudi après-midi, les cours débutent à 15h00

Un nouvel emploi du temps

Pour t'y retrouver, rien de mieux qu'un emploi du temps ! Il indique les horaires et les salles de classe de tes différents cours. Il est fixé pour toute l'année, tu le connaîtras très vite par cœur. Il te permet aussi de préparer ton sac la veille des cours pour éviter de transporter des affaires inutiles. Un conseil : laisse un double de ton emploi du temps à la maison, ça peut toujours servir et ça sera très utile pour tes parents.

Le rangement devant ta salle de cours est obligatoire.

A chaque changement de salle et/ou de cours et à la fin de la récréation, dès que tu entendras la sonnerie, tu dois te ranger devant ta salle où t'attendra ton professeur.

Les semaines paires et impaires

Une semaine sur deux, l'emploi du temps de la classe change un petit peu en fonction des semaines paires et impaires. Ne t'inquiète pas, le planning des semaines est dans ton carnet de correspondance.

L'interclasse

Ce n'est pas la récréation. Entre deux cours, tu as 5 minutes maximum pour changer de salle : c'est l'interclasse, le moment de se décontracter un peu entre deux matières. Mais attention, ce n'est pas une récréation : pas question d'être en retard au cours suivant !

L'heure, c'est l'heure !

Attention, chaque cours commence à une heure précise. Sois ponctuel(le) ! Et quand ça sonne, pas question de traîner.

Sécurité vélos !

Si tu viens au collège à vélo, tu pourras le mettre dans le hangar à vélos. Attention, il te faut te munir de ton cadenas.

De nouveaux repères

Trouve tes marques !

Au début, le collègue va sûrement te paraître grand par rapport à ton ancienne école. Rassure-toi, tu n'es pas tout seul et tu vas vite trouver tes repères !

La salle d'études

Quand tu n'as pas cours ou qu'un professeur est absent, tu peux te diriger vers la salle d'études. C'est une salle de travail où tu peux, par exemple, réviser, faire tes devoirs ou préparer un exposé. La salle d'études est tenue par un ou une surveillant(e), qui veille à ce que tout le monde puisse travailler au calme. En salle d'étude, tu pourras poser tes effets dans les casiers. Tu devras avoir ton propre cadenas pour ta sécurité.

Le SAS éducatif : Les objectifs sont d'aider les acteurs du collège à gérer les sorties de cours, les incivilités, la violence ; de faciliter le dialogue entre les jeunes et entre les jeunes et les adultes du collège ; de lutter contre les incivilités et la violence en cours, diminuer les exclusions de cours ; et de rétablir la confiance entre les jeunes et les adultes dans une perspective de réussite éducative et scolaire.

Les équipements sportifs

Le gymnase, le stade, sont des lieux où tu passeras du temps puisqu'au collège, tu auras 4 heures d'Éducation Physique et Sportive (EPS) hebdomadaires. Le collège te permet de pratiquer toutes sortes d'activités : basket, volley, gymnastique, athlétisme... Il y a de quoi faire du sport comme de vrais pros !

Le Centre de Documentation et d'Information

Pour faire plus court, on dit le CDI. C'est un peu comme une bibliothèque : on peut y lire ou faire des recherches pour un devoir. Il est ouvert tous les jours et aux récréations matinales, tu peux profiter de tes moments libres pour y aller. Tu peux également avoir accès à des ordinateurs, à différents logiciels et au réseau Internet. Mais sois prudent(e) : ne donne jamais tes noms, adresse ou téléphone à qui que ce soit sur Internet. Besoin d'un coup de main ? Le professeur documentaliste ou l'assistant documentaliste est toujours sur place pour te guider. Note bien, au CDI, il ne faut pas faire de bruit...

Les panneaux d'affichage

A consulter!
Ils se trouvent à l'entrée principale du collège et devant le bureau de Vie scolaire. Va le voir tous les jours. C'est là que sont indiquées les dates des événements importants du collège et les absences des professeurs.

L'infirmerie

Si tu te sens mal pendant le cours, ton professeur demandera au surveillant de zone de te conduire à l'infirmerie où l'on prendra soin de toi. En cas de souci de santé, l'infirmière contactera, au besoin, tes parents pour les prévenir.

Une nouvelle façon d'apprendre et de travailler !

***La première année au collège te prépare à devenir autonome et à maîtriser les méthodes du collège : il faut être ordonné et rigoureux dans tout ce que tu fais !
Le travail, ça s'organise !***

Bien travailler, c'est du sérieux !

Le cahier de textes ou agenda

Le cahier de textes te servira à organiser ton travail. Tu devras l'avoir toujours sur toi pour ne rien oublier, et le consulter régulièrement: tu y noteras à la fin de chaque cours, tous les devoirs à faire à la maison donnés par les professeurs, les leçons à apprendre, les dates des contrôles, parfois le matériel à apporter...

Un petit conseil : demande à tes parents de le regarder avec toi chaque soir, afin de vérifier que tu n'as rien oublié pour le lendemain, autant au niveau des devoirs à faire, des leçons à apprendre, que de ton sac à préparer.

Attention ! C'est ton aide mémoire et non pas un cahier de brouillon !

Conseils pour ton organisation

❖ **Seul**

Tu vas apprendre à t'organiser, être responsable de ton travail, avoir une attitude de travail en classe. Apprends régulièrement tes leçons et n'attends pas le dernier moment pour faire tes devoirs. N'hésite pas à t'avancer dans ton travail. Si tu es absent, n'oublie pas de rattraper les cours et les devoirs à faire avec l'aide d'un camarade de classe (et du cahier de textes de la classe). Essaie, chaque soir pour t'endormir de repenser à ce que tu as appris de nouveau dans la journée. Si tu n'as pas compris quelque chose, n'hésite pas à demander des explications supplémentaires.

❖ **Avec tes parents**

A la maison, ils t'aident à apprendre et réciter tes leçons. Ils vérifient tes devoirs et surveillent tes résultats. Ils demandent à rencontrer tes professeurs dès qu'ils remarquent un fléchissement de tes résultats scolaires.

Ton cartable

Tu dois apporter chaque jour ton matériel (selon les cours que tu as). Pour ne rien oublier, nous te conseillons vivement de préparer ton sac la veille pour le lendemain, après avoir fait tes devoirs et relu tes leçons. Tes cahiers et classeurs doivent être bien tenus. Ton cartable doit pouvoir contenir plusieurs manuels et cahiers. Par temps de pluie, protège-les dans une poche plastique.

Les codes PRONOTE :

En début d'année scolaire, la Vie scolaire te délivrera un code PRONOTE élève que tu colleras dans ton carnet de correspondance. Le deuxième code Pronote est celui de tes parents ou responsables, il faut leur remettre. Pronote te permettra de consulter ton relevé de notes, de voir les leçons, de communiquer avec le collègue.

Le Conseil de Classe

Il y en a un à la fin de chaque trimestre. C'est une réunion qui regroupe un représentant de la direction (principal ou principal adjoint), tes professeurs, les deux élèves délégués de ta classe, deux parents délégués, un CPE. C'est l'occasion de faire le point sur chaque élève.

La Commission éducative :

Dans un **collège** ou dans un lycée, la **commission éducative** examine la situation d'un élève dont le comportement **est** inadapté ou **qui** ne répond pas à ses obligations scolaires. Elle propose alors des mesures **éducatives**. Cette **commission** existe dans chaque **collège** et dans chaque lycée.

Les codes Téléservice :

A la rentrée scolaire, tu recevras un code téléservice à impérativement remettre à tes parents. Avec ce code, ils pourront procéder, en ligne, à des modifications de données personnelles, faire une demande de bourse,

Le bulletin de notes

À la fin de chaque trimestre, tu trouveras tes notes pour chaque matière avec les appréciations de tes professeurs dans ton bulletin de notes. Le bulletin trimestriel est distribué au collège au cours d'une rencontre avec les professeurs.

L'équipe éducative :

Elle est réunie par le Principal chaque fois que l'examen de la situation d'un élève ou d'un groupe d'élèves l'exige, qu'il s'agisse de l'efficiencia scolaire, de l'assiduité ou du comportement.

Les parents peuvent se faire accompagner ou remplacer par un représentant d'une association de parents d'élèves du collège ou par un autre parent.

Le conseil de discipline:

Le conseil de discipline présent dans les **collèges** et les lycées français est une instance sans caractère juridictionnel qui peut prononcer une **sanction disciplinaire**, après délibération et à l'issue d'un **vote secret**, à l'encontre d'un élève qui a commis une faute, par exemple un acte de **violence** physique ou verbale envers un membre du personnel éducatif ou un autre élève. En cas de faits particulièrement graves, c'est le conseil de discipline départemental qui est saisi.

Comment utiliser ton carnet de correspondance ?

Ton carnet de correspondance doit être bien tenu, régulièrement signé par tes parents. Inscris-y toutes tes notes, même les plus mauvaises ! Tes parents y ont accès, ainsi que les cours transmis par les enseignants, sur l'application PRONOTE.

Le règlement intérieur est important : c'est la règle du collège. Tes Parents et toi devez le lire et le signer.

Dans quelles situations ?	Où dans le carnet ?	Que faire ?	Qui lit ?
Si tu as été absent(e)	Dans la partie réservée aux billets d'absence (billets roses)	Tes parents contactent le collège et remplissent un billet	La vie scolaire, qui y appose un tampon. Montre ce billet à tes professeurs pour entrer en cours
Si un professeur veut rencontrer tes parents (ou le contraire)	Dans la partie <i>Correspondance Parents/établissement</i>	Tes parents et le professeur signent le message	Tes parents et le professeur concerné
Si tu n'as pas fait ton travail ou si tu t'es mal comporté	Dans la partie <i>Correspondance Parents/établissement</i>	Le professeur, le CPE ou le surveillant inscrit son message	Tes parents
Si un de tes professeurs est absent, peux-tu quitter le collège ?	Oui, si tes parents ont signé l'autorisation parentale sur la 4 ^{ème} de couverture.	Attendre l'autorisation de la CPE et présenter ton carnet au portail	Les surveillants au portail
Tu as une note	Dans la partie réservée aux notes	Inscris ta note	Tes parents et Toi
Tu as une dispense d'E.P.S.	Dans la partie EPS	Tu remets la dispense de ton médecin à la vie scolaire	Ton professeur d'EPS L'infirmière Le CPE
Si tu as oublié ton carnet ?	-	Tu dois te diriger vers la vie scolaire : interdiction de rentrer en cours	La vie scolaire appelle tes parents pour te rapporter ton carnet
Si tu as des devoirs, des leçons	Dans la partie Agenda	Ecrire les devoirs et leçons et faire le travail demandé	Tes parents et Toi

Les Enseignements en 6e

Enseignements	Cycle 3
	6 ^e
Éducation physique et sportive	4 h
Enseignements artistiques (arts plastiques + éducation musicale)	1 h + 1 h
Français	4h30
Histoire - Géographie - Enseignement moral et civique	3 h
Langue vivante 1	4 h
Mathématiques	4h30
Enseignement intégré des sciences et technologie	4h
Total	26 h dont 3h d'accompagnement personnalisé

Des options

Sur le
chemin de
la réussite

Le collège te propose aussi des options que tu pourras suivre en t'inscrivant dès la rentrée scolaire auprès de la Vie scolaire ou encore de ton professeur principal.

Latin : Depuis la rentrée 2017, l'**enseignement du latin** et du grec est renforcé : en cinquième, les **collèges** peuvent proposer jusqu'à 1 heure hebdomadaire d'un **enseignement de latin** et/ou de grec. En quatrième et en troisième, jusqu'à 3 heures hebdomadaires peuvent être consacrées

LVE 2 - Espagnol : L'**enseignement** de la langue **espagnole** à l'entrée du **collège** permet aux élèves d'apprendre une nouvelle langue, de comprendre, écrire et parler un **espagnol** traditionnel et actuel. ... Et pour cause, apprendre une langue étrangère, c'est principalement la pratiquer régulièrement à l'oral.

LVE 2 – Portugais : L'enseignement du portugais se pratique en LV1, LV2, LV3. Il est présent à tous niveaux d'enseignement, de l'école élémentaire au postbac et dans tous les dispositifs spécifiques : section Internationale, section européenne, classe bilingue FIF

Les Parcours Educatifs

Un
citoyen en
devenir

Les quatre parcours éducatifs font également partie des apprentissages. Ils sont souvent réalisés sous forme d'ateliers ou dans la classe avec l'enseignant.

Parcours Avenir

- comprendre le monde économique et professionnel
- connaître la diversité des métiers et des formations
- développer le sens de l'engagement et de l'initiative
- élaborer le projet d'orientation scolaire et professionnelle

Parcours citoyen

Apprendre les valeurs de la République

- enseignement moral et civique
- éducation aux médias et à l'information
- participation des élèves à la vie sociale de l'établissement et de son environnement

Parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC)

Favoriser un égal accès à l'art et à la culture

- rencontre, fréquentation d'œuvres et d'artistes
- pratique individuelle et collective
- connaissances : repères culturels et esprit critique

Parcours éducatif de santé

Expliciter ce qui est offert aux élèves en matière de santé :

- éducation pour des choix éclairés
- prévention sur des problématiques prioritaires
- protection dans l'établissement et l'environnement local

Pour t'aider

L'aide aux devoirs au collège

DEVOIRS FAITS
c'est

- Pour tous les collégiens volontaires
- Gratuit
- Après les vacances de la Toussaint 2017
- Encadré par des professeurs, des assistants d'éducation, des volontaires du service civique et des associations répertoriées sous la coordination de l'équipe éducative
- En lien avec les parents
- Horaires fixés par l'établissement en dehors des heures de cours

Maintenant... on a PLUS DE TEMPS pour parler de ce que l'on a fait à l'école.

POUR L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE

Participer à la vie du collège

Pour grandir et faire sa place au Collège, tu dois savoir faire la part des choses. Méchanceté, racket, agression... Tu ne dois pas en être victime !

Le savoir-vivre ensemble, C'est pas du jeu !

Halte à la violence !

Au collège, comme en primaire, il y a toujours des élèves qui ont de mauvaises idées. Sois vigilant(e) et évite les situations et les jeux qui peuvent avoir des conséquences graves. N'hésite pas à prévenir tout adulte en cas de problème.

Avoir une bonne ambiance

Dans ta classe et au collège, la vie collective n'est pas forcément évidente : cela demande un effort de tous. Il peut y avoir des disputes, des insultes, des bagarres entre les élèves et même des tensions avec les professeurs. Il ne faut pas hésiter à en parler : le dialogue est la seule méthode pour sortir des situations de conflit ou d'incompréhension. Il vaut mieux s'expliquer que de se battre !

Le (la) délégué(e), et si c'était moi ?

Au début de l'année, avec l'ensemble de tes camarades, vous allez voter pour choisir les deux représentants de votre classe : on les appelle les délégués. Être délégué(e), c'est l'occasion de prendre des responsabilités et d'aider les autres. S'il y a un problème, ce sont eux qui iront en parler aux professeurs pour que les choses s'arrangent. C'est parfois moins intimidant de parler à un camarade de classe qu'à un adulte. Ils peuvent être les porte-paroles des élèves. Ils sont là aussi pour parler des problèmes collectifs (de discipline, d'organisation de la classe, de violence, etc). Ils participent aux trois **conseils de classe de l'année scolaire**. Ils élisent des représentants au **conseil d'administration**. C'est une assemblée qui prend toutes les grandes décisions pour la gestion du collège.

Faire partie d'un club

Pendant le mois d'octobre, des clubs vont se mettre en place au collège, le mercredi après-midi. Une liste des clubs sera proposée aux élèves avec des adultes

Le FSE (Foyer Socio-Educatif)

Il est géré et animé par des bénévoles dans l'enceinte du collège. Son rôle est de gérer des activités pour améliorer la vie des élèves au collège et de participer à des œuvres d'entraide et de solidarité. Les idées de partage et d'équité qui lui sont attachées permettent également d'éduquer les élèves à la citoyenneté.

Favoriser la liaison CM2/6ème

Si tu le souhaites, tu pourras être le tuteur d'un élève de CM2 afin de lui permettre de mieux comprendre le fonctionnement du collège, car il est différent de celui de l'école

Ton éducation sportive

Ton professeur t'accueille près du petit portail

- ❖ **Tu te ranges avec tes camarades**
- ❖ **Ensemble vous rejoignez les installations sportives**
- ❖ **Prévois une bouteille d'eau et évite les boissons gazeuses.**

Pour ta santé...
Bouge !!!

Le Programme

Des activités te seront proposées tout au long de l'année : athlétisme, sports collectifs, badminton, ultimate, gymnastique, expression corporelle, acro-gym, natation et course d'orientation.

Toutes ces activités te donneront envie de t'inscrire dans un club sportif pour pratiquer un sport de ton choix.

La tenue d'éducation physique et sportive

- ❖ Un bas de sport de couleur noire ou bleu
- ❖ Un tee-shirt de couleur blanche
- ❖ Des chaussures de sport et des chaussettes : c'est une nécessité et une obligation car elles vont protéger tes pieds, tes chevilles et tes genoux.
- ❖ Une serviette de bain, car tu pourras te doucher à la fin de la séance d'E.P.S.

Les séances de natation

Tu devras avoir :

- ❖ un maillot de bain (une pièce)
- ❖ un slip de bain (pas de caleçon)
- ❖ un bonnet de bain pour tout le monde (les lunettes ne sont pas obligatoires)
- ❖ prévois également une serviette de bain

L'U.N.S.S (Union Nationale du Sport Scolaire)

Tu choisis d'y participer en dehors de tes heures de cours :

- ❖ le mercredi après-midi entre 12h30 et 17h

Certaines activités peuvent avoir lieu hors du collège

Ainsi tu apprendras à :

- ❖ partager (avec tes coéquipiers et tes adversaires)
- ❖ être fair-play (respect de l'autre)
- ❖ aller au bout de tes efforts
- ❖ arbitrer : pour diriger une rencontre.

Pour plus d'informations, demande à ton professeur d'E.P.S. Il te dira tout !

Les activités proposées par l'Association Sportive ...



Allez,
Un peu
d'action !

BADMINTON
BASKETBALL
CROSS
FOOT-BALL
FUTSAL
HANDBALL
KARATE
NATATION
VOLLEYBALL

Ton professeur d'EPS t'invitera à t'inscrire à l'Association Sportive du collège dès le début de la rentrée. Durant le mois de septembre, l'équipe d'EPS te proposera de découvrir toutes ces activités.

NB : En début d'année, une cotisation de 10 Euros te sera demandée pour toutes les activités et sorties sportives de l'année scolaire.

Le restaurant scolaire !



MIAM
MIAM !

Le collège t'offre un service de restauration qui se fait à la demi-pension du collège Justin CATAYEE, pour t'y rendre un service de bus est prévu et tu seras accompagné de surveillants. Le départ est prévu à 12h30 et le retour à 13h45 au collège Paul KAPEL.

Dès que tu prends connaissance de ton emploi du temps, tu pourras t'inscrire auprès du bureau du secrétariat de gestion pour 1, 2 ou 3 jours (Lundi – Mardi – Vendredi).

La date d'ouverture de la cantine te sera indiquée à la rentrée.

Que dois-je faire si ...

Tous les adultes du Collège sont là pour t'expliquer, te guider, te conseiller, te donner confiance ...

**Des gens
« importants »**

- ❖ **Je suis perdu(e)** : pas de panique, c'est normal d'être un peu perdu au début de l'année. Demande au bureau des surveillants (la vie scolaire) et ils t'aideront à retrouver ta classe.
- ❖ **Je suis malade** : demande à tes parents d'appeler le collège au plus vite pour nous prévenir du motif de ton absence et de sa durée. Quant tu reviendras au collège, tu devras passer à la vie scolaire avant de retourner en classe pour présenter un billet d'absence signé par tes parents (même s'ils ont déjà appelé).
- ❖ **J'ai une pathologie chronique** (asthme, drépanocytose, épilepsie...) **ou un trouble DYS** : j'en informe l'infirmière scolaire qui proposera un PAI (Projet d'Accueil individualisé) ou un PAP (Projet d'Accompagnement Personnalisé) et une orientation vers le médecin scolaire si besoin pour mieux te prendre en charge durant ta scolarité.
- ❖ **J'ai un rendez-vous médical la semaine prochaine** : n'attends pas le dernier moment pour prévenir la vie scolaire. Dès que tu connais la date et l'heure de ton rendez-vous, demande à tes parents de signer un billet d'absence et apporte-le au bureau de la vie scolaire.
- ❖ **Je ne me sens pas bien** : tu dois t'adresser à l'infirmière. Son bureau est au rez-de-chaussée du Bâtiment B. Elle est présente du lundi au vendredi. Si elle ne peut pas te recevoir, adresse-toi au bureau de la vie scolaire.
Rappel : il est interdit d'amener des médicaments au collège sans prévenir l'infirmière ou la CPE et sans avoir une ordonnance. Le passage à l'infirmerie doit rester exceptionnel.
- ❖ **J'ai une dispense d'EPS** : donne une copie de ta dispense à ton professeur d'EPS et surtout à la vie scolaire pour que tes absences soient justifiées.
- ❖ **Je souhaite aller en permanence** : Si tu commences à 9h ou 10h15 le matin, tu peux bien sûr venir travailler en permanence de 7h00 à 9h ou 10h15 mais pour cela, tu dois arriver à 7h00 et avec du travail.
- ❖ **Je dois faire un exposé** : adresse-toi au professeur documentaliste au CDI.
- ❖ **Je veux parler d'un problème qui me touche** : le professeur principal, l'assistante sociale, l'infirmière, la PSY-EN EDO et la CPE sont là pour t'écouter.

C.D.I.: Centre de Documentation et d'Information.

C.I.O. : Centre d'Information et d'Orientation. On y trouve tous les renseignements sur l'orientation scolaire et les métiers.

C.P.E.: Conseillère Principale d'Éducation.

E.P.S.: Éducation Physique et Sportive. Ce sont les cours où tu feras du sport.

S.V.T. : Sciences de la Vie et de la Terre. C'est la biologie et la géologie.

PSY-EN-EDO : Psychologue de l'Éducation Nationale.

U.N.S.S. : Union Nationale du Sport Scolaire.

U.L.I.S. : Unité Localisée pour d'Inclusion Scolaire. C'est une classe d'une dizaine d'enfants qui ont un handicap. Ils travaillent avec un instituteur spécialisé. Ils peuvent venir en intégration quelquefois dans ta classe.

SEGPA : Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté.

INTERCLASSE : intervalle de temps entre deux cours.

PERM : Permanence, c'est la salle d'études où tu dois aller quand tu n'as pas de cours.

ASSISTANT D'ÉDUCATION : Adulte encadrant les élèves en salle de permanence, à la récréation et à la cantine. Ils s'occupent aussi des absences et des retards.

PROFESSEUR PRINCIPAL (P.P.) : C'est un professeur qui s'occupe de la vie de la classe.

DÉLÈGUE DE CLASSE : Élève représentant la classe.

CVC : Conseil de vie Collégienne

CONSEIL DE CLASSE : Réunion trimestrielle pour faire le point sur les notes et le comportement de chaque élève.

VIE DE CLASSE : Réunion régulière des élèves et du professeur principal durant laquelle tu peux t'exprimer sur ce qui se passe en classe.

RACKET : Si un élève te menace pour te prendre tes effets personnels (argent, trousse, nourriture, ...), il s'agit de racket et c'est puni par la loi.

Bientôt je serai...
Collégien !



Trombinoscope

L'Equipe de direction



L'Equipe de professeurs





L'Equipe des CPE - PSYEN EDO- AS - Médecin -Infirmière -APS



L'Equipe des AED et AESH



L'Equipe des Secrétaires et des agents



Petite visite guidée du Collège Paul KAPEL



L'entrée principale du collège



Le grand Préau



La Vie scolaire



Le CDI



Le bâtiment administratif



Salle d'études et salle Informatique



Le pôle santé



Le Hangar à vélos



Bureau des CPE



Petit Préau



Salles de cours Français et Histoire-Géo



Le terrain de foot



Salles de cours Maths et LVE



Salles de Sciences – Technologie - Arts



La salle d'Education musicale



Le Gymnase

La Marseillaise – paroles de l'hymne national français

Couplet 1

Allons enfants de la Patrie,
Le jour de gloire est arrivé !
Contre nous de la tyrannie
L'étendard sanglant est levé, (bis)
Entendez-vous dans les campagnes
Mugir ces féroces soldats ?
Ils viennent jusque dans vos bras
Égorger vos fils, vos compagnes !

Couplet 2

Que veut cette horde d'esclaves,
De traîtres, de rois conjurés ?
Pour qui ces ignobles entraves,
Ces fers dès longtemps préparés ? (bis)
Français, pour nous, ah ! quel outrage !
Quels transports il doit exciter !
C'est nous qu'on ose méditer
De rendre à l'antique esclavage !

Couplet 5

Français, en guerriers magnanimes,
Portez ou retenez vos coups !
Épargnez ces tristes victimes,
À regret s'armant contre nous. (bis)
Mais ces despotes sanguinaires,
Mais ces complices de Bouillé,
Tous ces tigres qui, sans pitié,
Déchirent le sein de leur mère !

Refrain

Aux armes, citoyens,
Formez vos bataillons,
Marchons, marchons !
Qu'un sang impur
Abreuve nos sillons !

Couplet 3

Quoi ! des cohortes étrangères
Feraient la loi dans nos foyers !
Quoi ! ces phalanges mercenaires
Terrasseraient nos fiers guerriers ! (bis)
Grand Dieu ! par des mains enchaînées
Nos fronts sous le joug se ploieraient
De vils despotes deviendraient
Les maîtres de nos destinées !

Couplet 6

Amour sacré de la Patrie,
Conduis, soutiens nos bras vengeurs
Liberté, Liberté chérie,
Combats avec tes défenseurs ! (bis)
Sous nos drapeaux que la victoire
Accoure à tes mâles accents,
Que tes ennemis expirants
Voient ton triomphe et notre gloire !



Couplet 4

Tremblez, tyrans et vous perfides
L'opprobre de tous les partis,
Tremblez ! vos projets parricides
Vont enfin recevoir leurs prix ! (bis)
Tout est soldat pour vous combattre,
S'ils tombent, nos jeunes héros,
La terre en produit de nouveaux,
Contre vous tout prêts à se battre !

Couplet 7 (Couplet des enfants)

Nous entrerons dans la carrière
Quand nos aînés n'y seront plus,
Nous y trouverons leur poussière
Et la trace de leurs vertus (bis)
Bien moins jaloux de leur survivre
Que de partager leur cercueil,
Nous aurons le sublime orgueil
De les venger ou de les suivre !